

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYO – KANI

COMMUNE DE DZIGUILAO



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO – KANI DIVISION

DZIGUILAO COUNCIL

FC 06248 (15/09/2026)

DECISION N°005/ D/REN/DMK/C-DLAO /2026 Du 06/04/2026

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE DAO
N°05/DC/AC/C-DLAO/CIPM/T 6 BEC/2026 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA
VOIRIE MUNICIPALE DE LA VILLE DE DZIGUILAO DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO,
DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : MINEOUB

- EXERCICE 2026

LE Maire de la Commune de Dziguilao, AUTORITE CONTRACTANTE,

- Vu la constitution ;
- Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics
- Vu le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu le décret n° 2003/651 /PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret
- Vu le décret n°2013/366 du 20 juin 2013 portant Code du Marché Public ;
- Vu le décret n°2013/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu les circulaires n°002 et 003/CAB/PMR du 31 /01/2011 qui précisent les modalités de mutations économiques des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes
- Vu la Décision Municipale n°001/DM/SG/C/DLAO/2026 portant constatation des membres de la Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Dziguilao

DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE DAO N°05/DC/AC/C-DLAO/CIPM/AI/2026 POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE MUNICIPALE DE LA VILLE DE DZIGUILAO DANS LA
COMMUNE DE DZIGUILAO DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD

Financement : MINHDI

- EXERCICE 2026

DECIDE :

Article 1^{er} : - L'Entreprise ci-après citée est retenue comme attributaire de la Lettre Comman de relative DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE DAO N°05/DC/AC/C-DLAO/CIPM/AI/2026 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE MUNICIPALE DE DZIGUILAO DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

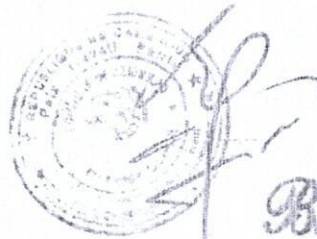
N)	Maitre d'ouvrage	Lieu d'exécution	Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA lu lors du dépouillement	Observations
01	MAIRE DE LA COMMUNE DE DZIGUILAO	Ville de Dziguilao	STE SADJO BABA SARL	65 000 000	Attributaire

Article 2 : - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

Dziguilao, le _____

Ampliations :

- MIREN WYDE
- PREF. DMK
- DCEPA DMK
- AR. DMK
- FECCM
- CIPM
- INTERESSES
- ARCHIVAGE
- CHRONO. ARCHIVES



Binné Coll
Inspecteur Principal

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Progrès
REGION DE L'EXTREME-NORD
DEPARTEMENT DU MAYO-KANI
COMMUNE DE DZIGUILLAO



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Progress
FAN NORTH REGION
MAYO-KANI DIVISION
DZIGUILLAO COUNCIL

COMMUNIQUE DAO : 005/DC/ ACIC-DLAO/2026 DU 6/04/2026 PORTANT PUBLICATION
DU RESULTAT DU DAO N°05/DC/ACIC-DLAO/CIP/MI POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT
DE LA VOIRIE MUNICIPALE DE LA VILLE DE DZIGUILLAO DANS LA COMMUNE DE
DZIGUILLAO, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT MINHDU - EXERCICE 2026
Le Maire de la Commune de Dziguillao, Autorité Contractante, informe le public que :
Par Décision Municipale N°005 / DMIC-DLAO/2026 du 6/04/2026,
L'Entrepris dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel
d'Offres susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Lot	Service	Montant TTC lu (FCFA)	Montant TTC corrigé (FCFA)	Délai (mois)
01	EIS RAVIGATO	65 000 000 F CFA F CFA	65 000 000 F CFA	trois(3) mois

Lesdites Entreprises sont invitées à se présenter à la Commune de Dziguillao
(Secrétariat Général), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du
présent communiqué, en vue de la soumission de son projet de Lettre-Commande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.
Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour le soumissionnaire non
retenu.

Dziguillao, le _____
Ampli. lieu :
- MAIRIE
- PREFECTURE
- DOUANE
- FISCAL
- ARMEE
- C/...
- INTERIEUR
- APT...
- CHANCERIE

[Signature]
Président

